

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 21 AVRIL 2011

Étaient présents : MM. SCHIBER - PFLIEGER - BANDELIER - BAUDOIN - ALTMAYER - BOYON - DEBRAY - CLEMENCELLE - GODEY - OUDET - TERREAUX - Mme AUSSARESSES - Mlles CONTET - PORTA

Absent excusé : M. LOCATELLI

Secrétaire de séance : Mlle Laurence PORTA

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Le Budget

1. Vote des trois taxes.

Taxe d'habitation : 6.62 %)
Taxe foncier bâti : 18.85 %) produit fiscal attendu 392 239 €
Taxe foncier non bâti : 29.98 %)

Le Maire propose de maintenir les taux pour 2011.

Adopté à l'unanimité.

2. Les comptes administratifs 2010

Eau

→ **en investissement**
Excédent de clôture de 69 985.25 €
→ **en exploitation**
Excédent de clôture de 45 568.21 €
Adopté à l'unanimité

Assainissement

→ **en investissement**
Excédent de clôture de 136 295.65 €
→ **en exploitation**
Excédent de clôture de 26 825.46 €
Adopté à l'unanimité.

Communal

→ **en investissement**
Déficit de 156 950.31 €
→ **en exploitation**
Excédent de clôture de 343 072.87 €
Adopté à l'unanimité

3. Les budgets primitifs 2011

Eau

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à 191 598.00 €.

En **investissement** : - Recettes : 83 122.00 €

- Dépenses : 82 170.00 €

Vote à l'unanimité

Assainissement

En **exploitation** : les recettes et les dépenses s'équilibrent à 122 131.00 €.

En **investissement** : - Recettes : **146 815.00 €**
- Dépenses : **50 676.00 €**

Il est programmé la neutralisation des eaux claires parasites et l'entretien du réseau pour un montant évalué à 50 000 Euros.

Vote à l'unanimité.

Budget communal 2011

Établi sur les bases suivantes :

- En **fonctionnement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **873 718 €**
- En **investissement** : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à **576 615 €**

Les commissions des finances et travaux réunies en deux séances successives ont retenu les investissements suivants :

- Eclairage public de la Grande Rue : changement de 18 luminaires.
- Réfection intérieure de l'église comprenant les lots suivants : platerie, peinture, électricité, sonorisation, menuiserie, chauffage, métallerie pour une dépense de 178 170 € TTC.
- Voirie : - réfection du trottoir – Rue du Sabot
- réfection de la Route de Montcey et divers autres travaux
- Remplacement du matériel scolaire classe de CE1 – CE2.

Les subventions attribuées en 2010 aux associations sont reconduites pour un total de 2 450 €.

Budget adopté à l'unanimité

II Subvention au bénéfice du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 2000 € au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

III Evaluation des risques professionnels

Dans l'objectif de bâtir une politique de prévention des conditions de travail et de gestion de la sécurité, l'évaluation a priori des risques professionnels est un élément obligatoire. Les résultats de l'évaluation des risques inscrits dans un document unique a été adopté à l'unanimité.

IV Âges et Vie

En vue d'établir une convention de soutien dans le cadre de la gestion de la maison Âges et Vie, des précisions complémentaires seront demandées à cet organisme.

V Désignation d'une rue

L'appellation « Avenue de la Mairie » prête toujours à confusion en raison de l'emplacement du nouveau bâtiment situé rue Marcel Rozard. Afin de correspondre à la réalité, l'« Avenue de la Mairie » prendra le nom d'« Avenue de l'Ancienne Mairie » à compter du 1^{er} Janvier 2012.

V Habitation et sécurité des piétons

Afin d'assurer la sécurité des piétons devant le n° 20 de la rue Marcel Rozard, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la démolition de l'immeuble.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 27 avril 2011.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

